

BURKINA FASO

=====

Unité – Progrès – Justice

DECRET N° 2023 ⁰²⁰⁸ /PRES-TRANS/GC

Rectifiant le décret N°2022-0953/PRES-TRANS/GC

du 11 novembre 2022, portant promotion et nomination à titre normal et à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale à l'occasion du 11 décembre 2022.

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ETAT,
GRAND MAITRE DES ORDRES BURKINABE,**

- VU** la Constitution ;
 - VU** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
 - VU** le décret n° 2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
 - VU** le décret n°2023-0009/PRES-TRANS/PM du 10 janvier 2023 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
 - VU** la Loi n°7-92/ADP du 14 décembre 1992, portant changement d'appellation de la Grande Chancellerie des Ordres Révolutionnaires du Burkina Faso ;
 - VU** le décret n°2015-893/PRES-TRANS du 19 juillet 2015, portant nomination d'un Grand Chancelier des Ordres Burkinabè ;
 - VU** le décret n°2018-0790/PRES/GC du 03 septembre 2018, portant institution, organisation et fonctionnement des Ordres Burkinabè ;
 - VU** le décret n°2018-0791/PRES/GC du 03 septembre 2018, portant organisation, attribution et fonctionnement de la Grande Chancellerie des Ordres Burkinabè ;
 - VU** le décret n°2018-0510/PRES/GC du 25 juin 2018, portant droits de chancellerie pour les distinctions honorifiques du Burkina Faso ;
 - VU** le décret n°2021-0693/PRES/GC du 06 juillet 2021, portant création et organisation de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale ;
 - VU** le décret n°2020-0611/PRES/GC du 08 juillet 2020, portant nomination de membres du Conseil des Ordres ;
- Sur proposition du Grand Chancelier des Ordres Burkinabè ;

DECRETE

Article 1 : L'article 3 du décret N°2022-0953/PRES-TRANS/GC du 11 novembre 2022 est rectifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Article 3: Sont nommés à titre normal et à titre exceptionnel au grade de **Chevalier** de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale :

Titre normal

Agrafe Action Sociale :

- 6. Association of Destiny Women Leadership Yearning Development Initiatives for The Essential Needs à Ouagadougou / Kadiogo
- 39. M. OUEDRAOGO François Denis, matricule 26962 X, né le 04 décembre 1964 à Koudougou/ Boulkiemdé

Lire :

Article 2 : Sont promus à titre normal au grade d'**Officier** de l'Ordre du Mérite de la Santé et de l'Action Sociale :

Agrafe Action Sociale

- 6. Association of Destiny Women Leadership Yearning Development Initiatives for The Essential Needs à Ouagadougou / Kadiogo
- 39. M. OUEDRAOGO François Denis, matricule 26962 X, né le 04 décembre 1964 à Koudougou/ Boulkiemdé

Le reste Sans changement.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 13 mars 2023



Capitaine Ibrahim TRAORE